



Ontario

*L'honorable* **CHARLES SOUSA**  
*Ministre des Finances*

**ALLOCUTION**

**PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES  
ET  
REVUE FINANCIÈRE DE L'ONTARIO**

**2014**





*L'honorable* **CHARLES SOUSA**  
*Ministre des Finances*

**ALLOCUTION**

**PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES  
ET  
REVUE FINANCIÈRE DE L'ONTARIO**

**2014**

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2014, Allocution*, appeler (sans frais d'interurbain) au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222  
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

Pour avoir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à : [www.fin.gov.on.ca](http://www.fin.gov.on.ca)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014  
ISSN 1499-5557 (Imprimé)  
ISSN 1499-5573 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title:  
*2014 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review, Statement*

---

## Introduction

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2014*.

Cet énoncé démontre comment le plan économique du gouvernement fait progresser l'Ontario :

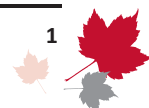
- en investissant dans les talents et les compétences des gens;
- en bâtissant des infrastructures modernes comme les routes et les transports en commun;
- en créant un environnement dynamique et favorable pour les entreprises;
- en mettant en place un système de régimes de retraite solide afin que tout le monde puisse prendre sa retraite avec une plus grande tranquillité d'esprit.

Ce plan constitue une démarche réfléchie vers l'atteinte de l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018.

Nous progressons vers cet équilibre, tout en nous assurant d'offrir les programmes et les services auxquels la population ontarienne s'attend et sur lesquels elle compte.

Monsieur le Président, la conjoncture économique mondiale continue d'être difficile, ce qui a contribué au ralentissement de la croissance enregistré l'an dernier.

Cependant, des signes indiquent que l'économie remonte la pente cette année, sous l'effet d'une reprise aux États-Unis. Les principaux indicateurs économiques de l'Ontario, notamment le produit intérieur brut (PIB) réel, les exportations et la consommation des ménages, ont affiché de fortes hausses. Et, facteur encore plus significatif pour nombre d'Ontariennes et d'Ontariens, notre taux de chômage a chuté à 6,5 p. 100 en octobre, alors qu'il s'élevait à 7,5 p. 100 au début de l'année. C'est le taux de chômage le plus faible depuis 2008.



---

## Atteindre nos objectifs financiers

Même si la croissance économique est relativement modeste et les revenus plus faibles que prévu, le gouvernement s'efforce d'atteindre ses objectifs financiers.

En ce moment, les perspectives de revenus de la province pour 2014-2015 se chiffrent à 118,4 milliards de dollars.

Ce montant représente une diminution de 509 millions de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2014.

Cette baisse est principalement attribuable au fait que les impôts perçus ont été plus faibles que prévu en 2013-2014, ce qui se traduit par des perspectives de revenus moins importantes.

Néanmoins, Monsieur le Président, une gestion saine des dépenses de programmes nous a permis de dépasser nos objectifs financiers pendant cinq années de suite, malgré des revenus plus faibles que prévu.

Entre 2010-2011 et 2013-2014, la croissance des charges de programmes a été maintenue en moyenne à 1,2 p. 100 par année.

Ce faible taux de croissance est le résultat de notre discipline budgétaire.

Nous avons offert des services publics avec plus d'efficacité, tout en réalisant des investissements cruciaux dans les programmes et les services sur lesquels compte la population, comme les soins de santé et l'éducation.

L'Ontario est doté d'un gouvernement efficient, qui gagne en efficacité au fil du temps.

En fait, de toutes les provinces canadiennes, l'Ontario est celle où les dépenses de programmes par habitant demeurent les moins élevées.



---

## Un plan équilibré vers l'équilibre budgétaire

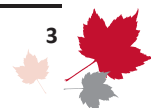
Comme je l'ai dit, Monsieur le Président, notre gouvernement prend des moyens raisonnables pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018.

Nous avons adopté une démarche réfléchie pour prendre les décisions difficiles qui s'imposent, étirant chaque dollar au maximum afin d'obtenir le meilleur rendement de l'argent durement gagné par les contribuables.

Pour ce faire, nous allons :

- examiner et réorganiser les programmes;
- gérer les coûts de rémunération;
- faire en sorte que chacun paie sa juste part d'impôts;
- dégager la valeur des biens provinciaux.

Nous sommes déterminés à éliminer le déficit d'ici 2017-2018, tout en réorganisant et en modernisant les services publics. Si les conditions économiques font reculer encore davantage les perspectives de revenus par rapport aux prévisions du budget de 2014, le gouvernement envisagera de recourir à d'autres outils, au besoin, pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018. On continuerait cependant à effectuer les investissements cruciaux dans les programmes et les services sur lesquels compte la population.



---

## Examen des programmes gouvernementaux

Ma collègue, l'honorable Deb Matthews, présidente du Conseil du Trésor, effectue un examen attentif de tous les programmes gouvernementaux.

Pour chaque programme, la ministre Matthews et nos collègues du Conseil du Trésor demanderont :

- s'il est pertinent;
- s'il est efficace;
- s'il est efficient;
- s'il est viable.

Pour cet examen, il est essentiel de s'attacher aux preuves et aux résultats.

Quel en sera l'objectif?

S'assurer qu'un financement stable est dirigé vers les initiatives qui fonctionnent et qui donnent de meilleurs résultats pour la population.

Pour le gouvernement, cela se traduit par des économies.

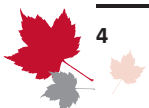
Ces économies sont ciblées à 250 millions de dollars pour 2014-2015 et à 500 millions de dollars pour chacune des deux années suivantes.

## Gérer les coûts de la rémunération

De plus, nous travaillons fort pour gérer les coûts de la rémunération.

Par exemple, le gouvernement a ratifié une convention collective de quatre ans avec l'Association des employées et employés gestionnaires, administratifs et professionnels de la Couronne de l'Ontario (AEEGAPCO) en août.

Cette entente prévoit un gel des salaires durant les deux premières années suivi d'une hausse salariale de 1,4 p. 100 la troisième et la quatrième année.



---

Elle ne prévoit pas de fonds supplémentaires pour les hausses de la rémunération, conformément au plan financier présenté dans le budget de 2014.

Le coût des augmentations salariales en 2016 et 2017 est compensé sur la période de quatre ans par des modifications apportées aux prestations des employés, ce qui en fait une convention à taux nul d'augmentation nette.

Nous nous efforçons aussi de gérer les coûts liés à la rémunération du secteur parapublic.

À cette fin, le gouvernement a déposé le projet de loi 8, la *Loi de 2014 sur la responsabilisation et la transparence du secteur public et des députés*.

Si elle était adoptée, cette loi permettrait au gouvernement de contrôler la rémunération des cadres supérieurs dans le secteur parapublic.

Elle permettrait aussi à la province d'établir des cadres de rémunération, y compris d'imposer des plafonds.

Il s'agit là de changements réels dans la façon de fonctionner du gouvernement, qui procureront des avantages tangibles pour tous.

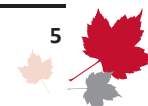
## **Veiller à ce que chacun paie sa juste part d'impôts**

Monsieur le Président, ces dernières années, le gouvernement a réduit l'impôt des entreprises afin d'encourager la croissance et les investissements.

L'Ontario a maintenant un taux combiné général fédéral-provincial d'imposition du revenu des sociétés inférieur au taux combiné fédéral-État de tous les États américains.

Il est entendu que toutes les entreprises doivent payer leur juste part d'impôts.

Lorsqu'elles ne paient pas leur juste part, elles compromettent nos revenus et font du tort aux autres entreprises qui respectent la loi, permettant ainsi à l'économie souterraine de prospérer.



---

L'économie souterraine a des répercussions sur tout le monde.

Nous nous attaquerons à ce problème en l'exposant au grand jour.

Le gouvernement passe à l'action.

Nous renforçons les activités d'application de la loi dans les secteurs à risque élevé.

Nous nous assurons que quiconque veut faire affaire avec le gouvernement de l'Ontario a payé ses taxes et ses impôts avant de se voir attribuer un contrat.

Nous améliorons la façon dont les ministères et les organismes gouvernementaux partagent de l'information afin de mieux faire appliquer les règlements.

Nous prenons d'autres mesures pour régler le problème de l'offre de tabac de contrebande.

Ce qui est juste est juste, et ces mesures feront en sorte que tout le monde suive les règles du jeu.

## **Dégager la valeur des biens provinciaux**

L'amélioration continue est aussi un principe directeur dans la gestion des biens provinciaux.

Dégager la valeur de ces biens favorisera notre croissance économique, tout en créant des emplois et en soutenant les services gouvernementaux.

Cela créera aussi de nouveaux revenus qui seront affectés à l'amélioration des infrastructures, notamment les transports en commun.

Comme nous l'avons énoncé dans le budget de 2014, le gouvernement ne vendra pas de biens publics dans le seul but de combler les manques à gagner du budget de fonctionnement.



---

Nous voulons plutôt que les revenus additionnels tirés des biens publics servent à financer une nouvelle génération d'infrastructures publiques.

Nous avons demandé au Conseil consultatif de la première ministre pour la gestion des biens provinciaux de trouver des moyens pour réaliser des gains d'efficience et profiter de la pleine valeur d'Hydro One Inc., d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) et de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), en considérant aussi d'autres aspects du système de vente au détail des boissons alcoolisées en Ontario.

Monsieur le Président, le Conseil a fait de nombreuses constatations. Soyons clairs. Il recommande que le gouvernement conserve les trois principales sociétés de la Couronne et améliore sensiblement leur rendement.

En ce qui concerne la LCBO, nous voulons offrir aux consommateurs plus de choix, plus de commodité et une meilleure expérience client, tout en procurant des rendements plus élevés à la province.

Le Conseil a passé en revue les éléments clés de notre réseau d'électricité. Ontario Power Generation devrait conserver ses activités de production, tout en mettant l'accent sur la remise en état de la centrale de Darlington. Hydro One devrait aussi poursuivre ses activités essentielles de transport à ce stade-ci.

Le Conseil est cependant d'avis que la distribution locale est fragmentée et peut être inefficace. Voilà pourquoi il recommande que le système composé d'environ 70 distributeurs d'électricité locaux soit amélioré par des fusions et des innovations.

Favoriser de tels regroupements constitue une bonne politique énergétique et se traduira par un système plus efficient, plus adaptable et plus économique dans l'avenir.

Notre gouvernement appuie les constatations initiales du Conseil et attend avec intérêt ses recommandations définitives, qui influenceront sur le budget de 2015.



---

## L'emploi est à la hausse

Monsieur le Président, l'économie de l'Ontario continue de créer des emplois, et notre taux de chômage a diminué pour passer à 6,5 p. 100.

Depuis le creux de la récession en juin 2009, il s'est créé plus d'un demi-million d'emplois nets en Ontario. Pour la plupart, il s'agit de postes à temps plein, bien rémunérés et gratifiants.

Il faut faire plus, et c'est ce que nous faisons.

## Investir dans les talents et les compétences de la population ontarienne

Voilà pourquoi nous prenons des mesures pour nous assurer que les gens, en particulier les jeunes, ont les compétences et la formation requises pour avoir accès à ces postes bien rémunérés et satisfaisants.

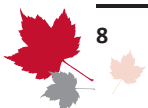
À cette fin, nous lançons des initiatives et améliorons les programmes existants afin de permettre aux élèves du palier secondaire de réaliser leur plein potentiel.

Expérience Ontario, qui sera mis en oeuvre l'an prochain, permettra aux diplômés du cours secondaire d'acquérir de l'expérience de travail avant de faire leur choix de carrière.

Ce programme, entre autres initiatives, s'ajoute à la Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes, dotée de 295 millions de dollars, qui a été déployée en 2013.

Élément clé de cette stratégie, le Fonds ontarien d'aide à l'emploi pour les jeunes a déjà permis à plus de 23 000 personnes d'acquérir de l'expérience de travail et de trouver un emploi.

De plus, nous renforçons le système de formation professionnelle et procédons notamment à un examen de l'Ordre des métiers de l'Ontario parce que les métiers spécialisés sont essentiels à la croissance économique de la province.



---

## Édifier les infrastructures modernes de l'Ontario

Monsieur le Président, pour que l'Ontario crée de meilleurs emplois, il faut que la province ait une meilleure infrastructure.

L'Ontario compte investir plus de 130 milliards de dollars dans les infrastructures au cours des 10 prochaines années, y compris 12,8 milliards de dollars en 2014-2015.

Dans le cadre de notre plan Faire progresser l'Ontario, nous affecterons 15 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années à des projets de transports en commun et de transport dans la région du grand Toronto et de Hamilton, et près de 14 milliards de dollars à des projets d'infrastructure cruciaux ailleurs dans la province.

En investissant dans l'infrastructure aujourd'hui, nous créons des emplois et développons notre économie afin de répondre aux besoins de demain.

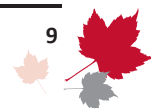
## Renforcer le secteur des entreprises de l'Ontario

Nous travaillons aussi à moderniser et à renforcer le secteur des entreprises de l'Ontario.

Les principales initiatives dans le cadre de notre plan visent à maintenir un régime d'imposition concurrentiel, à réduire la réglementation et à aider les entreprises à gérer leurs coûts d'électricité afin de pouvoir investir et prospérer.

Nous encourageons les partenariats stratégiques par l'entremise du Fonds pour l'emploi et la prospérité, doté de 2,5 milliards de dollars, et soutenons la croissance dans nos secteurs clés tels que la fabrication de pointe.

De plus, nous favorisons la croissance économique dans tous les coins de la province par le biais de fonds de développement économique régional tels que le Programme de développement économique des collectivités rurales. Ce programme a fourni récemment un soutien à la Hensall District Co-operative, dans le comté de Huron. Cette coopérative transforme et commercialise les cultures de grande production à forte valeur pour plus



---

de 2 000 agriculteurs ontariens, créant des emplois et mobilisant des investissements privés de 4,3 millions de dollars.

Dans le cadre de la stratégie commerciale Visées mondiales, qui a été conçue pour encourager les échanges internationaux avec l'Ontario, la première ministre Kathleen Wynne a mené récemment une mission commerciale en Chine qui a attiré des investissements de près de 1 milliard de dollars. Ces nouveaux investissements d'entreprises chinoises créeront plus de 1 800 emplois en Ontario.

Nous continuons de créer des emplois et de stimuler la croissance économique en soutenant nos industries du tourisme et de la culture. Par exemple, en septembre, nous avons annoncé l'octroi de 5,9 millions de dollars pour la tenue d'un vaste programme d'événements commémoratifs qui marqueront le 400<sup>e</sup> anniversaire de la présence francophone en Ontario.

Je suis très fier de mentionner que les gouvernements du Québec et de l'Ontario collaborent plus étroitement. Par exemple, nous tiendrons une réunion conjointe de membres des Conseils des ministres de ces deux provinces, plus tard cette semaine. Une coopération accrue renforcera l'économie du Québec et celle de l'Ontario.

Notre première ministre Kathleen Wynne, qui a joué un rôle de premier plan en tant que présidente du Conseil de la fédération, multiplie ses efforts pour accroître la coopération entre toutes les provinces et les territoires à l'échelle du pays, ce qui ne peut qu'être favorable à l'économie canadienne.

## **Moderniser les services financiers de l'Ontario**

Nous travaillons aussi avec nos partenaires provinciaux et fédéraux afin d'établir un régime coopératif de réglementation des marchés de capitaux.

Cela signifie que les marchés des valeurs mobilières du Canada seront plus concurrentiels à l'échelle mondiale et plus sûrs pour les particuliers investisseurs.

En d'autres mots, ce régime est avantageux tant pour l'industrie des valeurs mobilières que pour les consommateurs.



---

De plus, nous examinons les mandats de la Commission des services financiers de l'Ontario et de la Société ontarienne d'assurance-dépôts, et passons en revue le cadre législatif s'appliquant aux caisses populaires et aux *credit unions*, ainsi que la réglementation du secteur de la planification financière en Ontario.

Il est essentiel d'avoir en place des mécanismes de surveillance appropriés pour ces importants secteurs.

Nous collaborons aussi avec des compétences canadiennes et internationales à de nouvelles initiatives telles que l'établissement d'un centre des échanges en devises chinoises au Canada, qui a été annoncé récemment. Cela est unique en soi parce que ce centre des échanges sera le premier en Amérique du Nord, ce qui constitue pour nous un avantage concurrentiel par rapport aux autres centres financiers comme New York et Chicago. Cette initiative soutiendra aussi une augmentation des échanges avec l'une des plus grandes économies au monde. Nous établissons ce centre conjointement avec le gouvernement de la Chine, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique.

## **Un revenu de retraite solide et sûr**

Monsieur le Président, le gouvernement fait de grands efforts pour instaurer un système de revenu de retraite solide et sûr.

Nous voulons que les Ontariennes et Ontariens soient en mesure de mieux profiter de leurs années de retraite.

Comme annoncé dans le budget de 2014, nous allons de l'avant avec la création du Régime de retraite de la province de l'Ontario, un nouveau régime de retraite obligatoire conçu en Ontario.

Ce régime fait partie intégrante du plan du gouvernement visant à investir dans les gens et à aider les familles travailleuses à se bâtir une retraite plus sûre.



---

Ma collègue, l'honorable Mitzie Hunter, ministre associée des Finances, responsable du Régime de retraite de la province de l'Ontario, a commencé à travailler en vue de l'entrée en vigueur de ce régime en 2017.

## **Un Ontario fort dans un Canada fort**

Monsieur le Président, lorsque la récession mondiale a frappé, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont collaboré afin d'atténuer les pires effets du ralentissement économique sur la population.

La collaboration entre nos deux gouvernements est toujours grandement nécessaire.

Il nous faut travailler ensemble maintenant afin d'assurer la productivité et la prospérité à long terme et d'édifier pour demain un Ontario fort dans un Canada fort.

Il importe que le gouvernement fédéral s'abstienne de toute autre mesure unilatérale qui lèse la population de l'Ontario et menace le plan financier de la province.

Comme le gouvernement fédéral commencera à réaliser des excédents importants en 2015-2016, il sera bien placé pour investir dans des partenariats qui créent des emplois en Ontario et font prospérer notre économie.

Nous ne demandons pas au gouvernement fédéral d'investir son propre argent. Nous disons simplement qu'une plus grande partie de l'argent perçu en Ontario devrait être investi dans la province.

À bien des égards, c'est comme si le gouvernement fédéral prenait à l'Ontario un seau d'eau et ne lui redonnait qu'un dé à coudre. Il faut qu'une partie de cette eau coule de nouveau vers nous.

Les Ontariennes et Ontariens versent dans les coffres du gouvernement fédéral 11 milliards de dollars de plus qu'ils ne reçoivent.



---

Cet écart représente 850 \$ pour chaque Ontarienne et Ontarien, soit 3 400 \$ pour une famille de quatre personnes.

Il est vrai que l'Ontario a toujours apporté une contribution nette à la fédération, et c'est ainsi qu'il devrait en être. Mais l'heure est venue pour le gouvernement fédéral d'investir dans des projets qui bénéficieront à l'économie de l'Ontario et à celle de l'ensemble du Canada.

Ainsi, nous demandons au gouvernement fédéral de faire des investissements correspondant à ceux de l'Ontario dans la région du Cercle de feu.

Nous lui demandons aussi d'augmenter de façon considérable ses investissements globaux dans les infrastructures telles que les transports en commun.

C'est le moment d'effectuer ces investissements afin que nous puissions stimuler la croissance de notre économie, dès maintenant et pour l'avenir.

## **Un Ontario plus juste et plus en santé**

Monsieur le Président, nous sommes déterminés à bâtir un Ontario plus juste et plus en santé.

À cette fin, la province prend des mesures relativement à sa Stratégie de réduction de la pauvreté.

Cette stratégie vise à s'attaquer à l'itinérance chronique, ainsi qu'à fournir aux gens le soutien nécessaire pour trouver un bon emploi offrant un salaire équitable.

Permettre aux gens de réaliser leur plein potentiel réduit la pauvreté, tout en étant avantageux au point de vue économique.

Pour aider les travailleurs à faible revenu, le gouvernement a haussé de nouveau le salaire minimum pour le porter à 11 \$ l'heure, soit le taux le plus élevé parmi toutes les provinces, et a indexé les augmentations pour l'avenir.



---

## Une assurance-automobile plus abordable

Pour un grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens, conduire une voiture pour se rendre au travail est une nécessité.

Voilà pourquoi les réformes gouvernementales visant à combattre la fraude et les abus rendent l'assurance-automobile plus abordable pour la population. Il faut en faire plus, et c'est ce que nous faisons. Nous avons déposé un projet de loi qui pourrait réduire encore davantage les taux, s'il était adopté.

Les taux de l'assurance-automobile diminuent. Ils ont baissé de plus de 6 p. 100 en moyenne entre août 2013 et août 2014.

## Conclusion

Monsieur le Président, jusqu'à son prochain budget, le gouvernement continue à réaliser son mandat axé sur l'action.

Les mesures que nous prenons reposent sur quatre piliers.

Nous investissons dans les compétences et les talents de la population.  
Nous bâtissons une infrastructure et des réseaux de transport modernes.  
Nous créons un environnement favorable et dynamique pour les affaires.  
Nous veillons à la sécurité du revenu de retraite pour l'ensemble de la population.

Ces investissements ciblés, alliés à nos efforts pour s'assurer que chaque dollar est dépensé judicieusement, contribueront à éliminer le déficit d'ici 2017-2018.

En bref, nous créons plus de possibilités et offrons une plus grande sécurité à chaque citoyenne et citoyen.

Nous faisons progresser l'Ontario.

Merci, Monsieur le Président.

